

MAIRIE DE MANTEYER

SÉANCE DU 16 JANVIER 2025

DE-008-2025

Nombre de membres afférents au CM :	11
Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	07
Nombre de membres qui ont pris part à la délib	10
Date de la convocation	10/01/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le seize janvier à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Manteyer, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel PONS, Maire.

Présents : PONS Michel, IMBERT Joëlle, BETEILLE Nelly, CELCE Chantal, PAUCHON Robert, FLEURY Simon, LORIDON Pablito,

Absents non excusés : TESSA née BONNARDEL Dorine

Absent excusé représenté : LE MAGADURE Antoine (pouvoir à Michel PONS)
LEVY Claude (pouvoir à Pablito LORIDON)
BUMAT Vincent (pouvoir à Joëlle IMBERT)

Mme Nelly BETEILLE a été élue secrétaire.

Objet : Désignation des délégués du CNAS

La commune de Manteyer a adhéré au Comité National d'Action Sociale (CNAS) pour le personnel des Collectivités locales Territoriales au 1 septembre 2007.

Suite aux élections municipales du 8 décembre 2024, il est nécessaire de désigner :

- Un délégué, représentant les élus.
- Un délégué, représentant le personnel

Après en avoir délibéré le conseil municipal a désigné comme représentants à l'association :

Désigne au scrutin à main levée :

Mme Chantal CELCE comme délégué, représentant les élus

A voté contre : 0

Abstention : 0

Ont voté pour : 10

Mme MONARD Sandrine comme délégué, représentant le personnel

A voté contre : 0

Abstention : 0

Ont voté pour : 10

Pour extrait conforme

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an susdits.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-210500757-20250116-DE-008-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/01/2025

Le Maire

